

*Ne doit pas être distribué aux États-Unis, au Canada, au Japon, en Australie, en Afrique du Sud ou en Italie
Ce communiqué de presse ne constitue pas une offre d'achat de titres*

ERYTECH et PHERECYDES annoncent un projet de rapprochement stratégique en vue de créer un leader mondial de la phagothérapie

Webconférences le 16 février 2023 à 14h30 CET ([en anglais](#)) et à 18h CET ([en français](#))

- Le rapprochement stratégique s'appuierait sur l'expertise et les ressources complémentaires des deux sociétés afin d'accélérer le développement de la phagothérapie destinée à lutter contre l'antibiorésistance, notamment via l'étude de phase II PhagoDAIR menée par PHERECYDES, et à son extension à d'autres domaines anti-infectieux et thérapeutiques présentant d'importants besoins médicaux non satisfaits
- La visibilité financière de la nouvelle entité issue de la fusion s'étendrait jusqu'au 3^{ème} trimestre 2024, avec une position de trésorerie consolidée d'environ 41 millions d'euros au 31 décembre 2022, et permettrait de financer de multiples étapes cliniques de ses programmes existants et futurs
- Cette opération clôturerait le processus d'évaluation stratégique annoncé par ERYTECH en plusieurs occasions depuis novembre 2021 et ouvrirait la voie à l'élargissement des programmes de développement de PHERECYDES dans le domaine de l'antibiorésistance et au-delà
- La clôture de l'opération est prévue pour la fin du deuxième trimestre 2023
- L'opération, soutenue par les principaux actionnaires de PHERECYDES et d'ERYTECH, permettra aux actionnaires historiques de PHERECYDES de détenir environ 49% de l'entité combinée

Lyon et Nantes (France), le 15 février 2023 – 22h30 CET - ERYTECH Pharma (« ERYTECH » ; Nasdaq & Euronext : ERYP), société biopharmaceutique au stade clinique qui développe des thérapies innovantes en encapsulant des médicaments dans les globules rouges, et PHERECYDES Pharma (« PHERECYDES » ; Euronext Growth : ALPHE), société de biotechnologie spécialisée dans la phagothérapie de précision destinée à traiter les infections bactériennes résistantes et/ou compliquées, ont annoncé aujourd'hui leur projet de rapprochement stratégique visant à créer un acteur mondial de la phagothérapie et à accélérer le développement d'un portefeuille de candidats médicaments, ciblant les bactéries pathogènes et d'autres indications potentielles présentant d'importants besoins médicaux non satisfaits.

L'opération proposée vise à capitaliser sur les ressources financières et les équipes d'ERYTECH pour à la fois accélérer et étendre les programmes de développement en phagothérapie existants de PHERECYDES, lancer de nouveaux candidats phages et élargir potentiellement le champ d'application à de nouvelles modalités thérapeutiques en s'appuyant sur les plateformes technologiques avancées et les compétences des deux

sociétés. Plus précisément, le but de la nouvelle entité en 2023 et 2024 serait de se concentrer sur les objectifs suivants :

- **Élargissement de l'étude de phase II PhagoDAIR** en cours chez des patients souffrant d'infections de prothèses articulaires du genou ou de la hanche dues au *Staphylococcus aureus* (*S. aureus*), par l'ouverture de nouveaux centres cliniques en Europe, avec des résultats attendus pour le 1^{er} trimestre 2024 ;
- **Élargissement du portefeuille clinique de PHERECYDES en phagothérapie** avec deux études de phase II supplémentaires financées par la Société, l'une chez des patients atteints d'endocardites dues au *S. aureus*, qui devrait débiter mi-2023, et la seconde chez des patients atteints d'infections urinaires complexes dues au *Escherichia coli* (*E. coli*), qui devrait débiter au 1^{er} trimestre 2024. La Société prévoit d'ouvrir des centres cliniques aux États-Unis pour ces deux études ;
- **Élaboration d'une stratégie de recherche et de développement s'appuyant sur les plateformes et l'expertise d'ERYTECH**, notamment les solutions d'administration de médicaments par des globules rouges (ERYCAPS) ou des vésicules dérivées de globules rouges (ERYCEV), l'expertise en matière de formulation et en oncologie pour soutenir les approches thérapeutiques à base de phages et d'endolysines dans des domaines anti-infectieux tels que l'antibiorésistance et au-delà, tels que l'alimentation, la cosmétique et la santé animale, ou le développement de nouveaux supports.
- **Extension du portefeuille de PHERECYDES** à deux nouveaux phages complémentaires aux trois déjà existants (*S. aureus*, *P. aeruginosa*, *E. Coli*), essentiels pour développer un portefeuille de cibles complet dans la lutte contre les infections bactériennes résistantes ; et
- **Capitaliser sur l'implantation d'ERYTECH aux États-Unis** afin de faciliter l'accès aux investisseurs et aux acteurs cliniques et réglementaires nord-américains dans la perspective de futurs développements cliniques.

ERYTECH et PHERECYDES ont pour objectif de fusionner leurs activités et de relocaliser toutes les équipes dans les locaux d'ERYTECH à Lyon, en France, où elles bénéficieront d'une implantation au sein d'un pôle européen majeur dans le domaine des maladies infectieuses.

*« Cette opération représenterait l'aboutissement de notre démarche visant à trouver des alternatives stratégiques et une nouvelle orientation pour ERYTECH. Après l'échec de notre essai de phase 3 dans le cancer du pancréas, nous avons cherché à tirer parti de la structure et des capacités de notre entreprise en ajoutant un actif de stade clinique dans un domaine aux besoins non satisfaits importants. La résistance aux antibiotiques est un défi médical majeur et la phagothérapie est une approche prometteuse pour cibler les bactéries pathogènes telles que *S. aureus*, *E. coli* et *P. aeruginosa* qui, dans l'ensemble, sont responsables de plus de 800 000 infections résistantes par an aux États-Unis et en Europe. L'équipe de PHERECYDES a jusqu'à présent réalisé des progrès importants avec ses programmes et nous pensons chez ERYTECH que nos capacités, notre expertise et nos actifs pourraient venir compléter et renforcer ces efforts afin de contribuer ensemble à une création de valeur. Avec notre Conseil d'administration, nous estimons que la fusion d'ERYTECH et de PHERECYDES constituerait une société en position d'être un leader mondial de la phagothérapie et de fournir une solution indispensable pour faire face au contexte sanitaire de plus en plus alarmant causé par les bactéries résistantes aux antibiotiques. Nous étudierons également la possibilité de combiner le savoir-faire et les capacités des deux entreprises afin de nous positionner dans d'autres domaines thérapeutiques dont les besoins ne sont pas satisfaits. Nous sommes ravis de nous engager dans cette nouvelle voie, » déclare Gil Beyen, Directeur Général d'ERYTECH.*

« Notre Conseil d'administration soutient pleinement cette opération et est convaincu qu'ERYTECH et PHERECYDES vont combiner une expertise et des capacités essentielles permettant de dynamiser nos programmes de recherche, ainsi qu'une équipe de direction expérimentée et très complémentaire, et une position internationale ouvrant accès aux investisseurs et aux parties prenantes américaines. Tous ces atouts

permettront également de conduire et d'accélérer le plan de développement clinique de PHERECYDES avec des études internationales contrôlées et randomisées visant à établir les preuves de concept cliniques de la phagothérapie, permettant une réelle rupture dans le domaine anti-infectieux. Avec notre équipe de direction, nous sommes impatients de commencer à travailler avec nos collègues d'ERYTECH, » déclare Thibaut du Fayet, Directeur Général de PHERECYDES.

A propos de l'opération proposée

Principales modalités de l'opération

L'opération serait structurée comme une fusion par absorption de PHERECYDES au sein d'ERYTECH, en vertu de laquelle les actionnaires de PHERECYDES recevraient des actions ordinaires ERYTECH nouvellement émises en contrepartie de l'apport des actifs et des passifs de PHERECYDES (la « **Fusion Proposée** »). A l'issue de la Fusion Proposée, l'ensemble des actifs et passifs de PHERECYDES sera transféré à ERYTECH et PHERECYDES sera dissoute.

Le 15 février 2023, ERYTECH et PHERECYDES ont conclu un protocole d'accord (le « **Protocole d'accord** ») et prévoient de signer un projet de fusion définitif pour fusionner les sociétés dans une opération par échange intégral d'actions, sous réserve du processus d'information-consultation avec le Comité Social et Economique (« **CSE** ») d'ERYTECH.

Selon les termes du Protocole d'accord, les actionnaires de PHERECYDES recevront 15 nouvelles actions ERYTECH pour 4 actions PHERECYDES. A l'issue de l'opération, les actionnaires de PHERECYDES détiendront environ 49,5% du capital social et des droits de vote d'ERYTECH¹.

L'opération est pleinement soutenue par les principaux actionnaires d'ERYTECH et de PHERECYDES, à savoir Auriga Partners (agissant au nom d'Auriga Ventures III) et Recordati SpA du côté d'ERYTECH et Elaia Partners (agissant au nom d'Auriga IV Bioseeds), Go Capital (agissant au nom d'Ouest Ventures III) et un pool d'actionnaires représenté par M. Guy Rigaud du côté de PHERECYDES.

ERYTECH est cotée en bourse sur le marché Nasdaq Global Select Market aux États-Unis et sur le marché réglementé Euronext à Paris. L'opération ne remettra pas en cause cette double cotation.

Calendrier indicatif et prochaines échéances

Le Protocole d'accord a été approuvé à l'unanimité par les Conseils d'administration d'ERYTECH et de PHERECYDES.

Le Protocole d'accord prévoit les dispositions habituelles de non-concurrence par ERYTECH et PHERECYDES et les engagements provisoires habituels jusqu'à la réalisation de la Fusion Proposée.

L'opération n'est soumise à aucune autorisation des autorités réglementaires. Le Comité Social et Economique d'ERYTECH sera informé et consulté sur l'opération, dans le respect de la réglementation applicable.

Un commissaire aux apports sera désigné par le Président du Tribunal de Commerce de Lyon pour établir des rapports sur la valeur des apports et l'équité du rapport d'échange dans le cadre de la Fusion Proposée, qui ne donnera pas lieu à l'établissement d'un prospectus mais au dépôt d'un document d'exemption auprès de l'Autorité des Marchés Financiers.

¹ Sur la base du capital social de PHERECYDES et d'ERYTECH dilué uniquement avec les instruments respectifs (principalement BSCPE et actions gratuites) dans la monnaie et en tenant compte de l'augmentation de capital de Pherecydes mentionnée dans la note de bas de page 2 ci-après.

Les Assemblées Générales Extraordinaires (« AGE ») d'ERYTECH et de PHERECYDES seront appelées à se prononcer sur la Fusion Proposée, dont la convocation est actuellement prévue à la fin du premier semestre 2023 (ou au début du second semestre 2023). Les résolutions d'approbation de la Fusion Proposée devront obtenir, au niveau de chaque société, le vote positif des deux tiers des actionnaires présents ou représentés. L'AGE d'ERYTECH sera également appelée à approuver le changement de nom de la nouvelle entité, afin de marquer le début d'une nouvelle étape de développement pour les activités réunies.

ERYTECH a reçu des engagements de la part de Auriga Partners (agissant au nom d'Auriga Ventures III) et Recordati SpA, qui représentent ensemble environ 4,67% du capital social et 8,91% des droits de vote d'ERYTECH, de voter en faveur des résolutions liées à l'opération lors de l'AGE d'ERYTECH. De même, PHERECYDES a reçu des engagements de la part de Elaia Partners (agissant au nom d'Auriga IV Bioseeds), Go Capital (agissant au nom de Ouest Ventures III) et du pool d'actionnaires représenté par M. Guy Rigaud, qui représentent ensemble environ 41,5% du capital social et des droits de vote de PHERECYDES, d'apporter, après la conclusion de l'accord de fusion mais avant la réalisation de la Fusion Proposée, une quote-part de leurs actions PHERECYDES à ERYTECH en contrepartie d'actions ERYTECH nouvellement émises qui représenteraient un maximum de 10% des actions ERYTECH², selon le même ratio d'échange que la Fusion Proposée, et, par la suite, de voter en faveur des résolutions liées à l'opération lors de l'AGE d'ERYTECH. ERYTECH réalisera l'augmentation de capital résultant des apports en nature en vertu de la délégation conférée par son assemblée générale du 24 juin 2022 (29^{ème} résolution).

Il est également prévu que Elaia Partners (agissant pour le compte d'Auriga IV Bioseeds), Go Capital (agissant pour le compte de Ouest Ventures III) et le pool d'actionnaires représenté par Guy Rigaud souscrivent, dans les jours suivant la date du protocole d'accord, à une augmentation de capital de PHERECYDES pour un montant total de 1,5 million d'euros à un prix par action PHERECYDES qui sera le plus élevé entre (i) 2,09 € (correspondant à la moyenne des cours PHERECYDES pondérée par les volumes au cours des 30 jours de bourse précédant le 19 janvier 2023, date de signature de la lettre d'intérêt entre les parties) et (ii) un prix égal à la moyenne pondérée par les volumes des cours de l'action de la Société sur le marché Euronext Growth Paris des cinq (5) dernières séances de bourse précédant la fixation du prix de l'émission, diminuée d'une décote de 24,9% (conformément à la 5^{ème} résolution de l'assemblée générale des actionnaires de PHERECYDES du 15 décembre 2022). La date prévue pour la réalisation de l'augmentation de capital est le 17 février 2023. Il est précisé que Elaia Partners, Go Capital et M. Guy Rigaud, administrateurs participant à l'augmentation de capital, ne participeront pas au vote du Conseil d'administration de PHERECYDES décidant l'augmentation de capital.

Gouvernance de la nouvelle entité

A l'issue de la Fusion Proposée, M. Jean-Paul Kress, Président d'ERYTECH, démissionnera de son mandat et M. Didier Hoch, Président de PHERECYDES, deviendra Président du Conseil d'administration d'ERYTECH. Il est prévu que le Conseil d'administration d'ERYTECH soit composé d'un nombre égal d'administrateurs issus des Conseils d'administration actuels d'ERYTECH et de PHERECYDES. Il est prévu par ailleurs de demander aux actionnaires d'ERYTECH à l'occasion de l'assemblée devant statuer sur la Fusion Proposée de supprimer la voix prépondérante dont bénéficiait le Président du Conseil d'administration en cas de partage des voix à l'occasion des délibérations du Conseil.

Sous réserve de ces dispositions, M. Thibaut du Fayet, actuellement Directeur Général de PHERECYDES, deviendra Directeur Général d'ERYTECH, tandis que M. Gil BEYEN deviendra Vice-Président du Conseil d'administration d'ERYTECH (et restera Président exécutif de Erytech Pharma, Inc., la filiale d'ERYTECH aux Etats-Unis). M. Eric Soyer restera Directeur Général Délégué et Directeur Financier d'ERYTECH.

ERYTECH et PHERECYDES ont décidé de mettre en place un comité de pilotage stratégique qui supervisera l'exécution du Protocole d'accord, en particulier la mise en œuvre de la Fusion Proposée ainsi que l'intégration opérationnelle des deux sociétés. Les deux sociétés ont décidé de changer le nom de la société fusionnée, qui sera divulgué une fois la fusion achevée.

² Pourcentage calculé avant l'émission des actions.

Modalités des webconférences

Les équipes dirigeantes d'ERYTECH et de PHERECYDES tiendront une webconférence le **jeudi 16 février 2023** à **18h00 CET** en français pour présenter la Fusion Proposée. Gil Beyen, Directeur Général d'ERYTECH et Thibaut du Fayet, Directeur Général de PHERECYDES, feront une brève présentation, suivie d'une session de questions-réponses.

La webconférence sera accessible via [ce lien d'inscription](#).

Elle sera également disponible à la réécoute sur les sites internet de PHERECYDES et d'ERYTECH.

Une [webconférence en anglais](#) avec Gil Beyen, Directeur Général d'ERYTECH et Thibaut du Fayet, Directeur Général de PHERECYDES, comprenant une session de questions-réponses, sera tenue le même jour à 14h30 (CET) à destination des investisseurs internationaux

A propos d'ERYTECH

ERYTECH est une société biopharmaceutique de stade clinique qui développe des thérapies innovantes basées sur les globules rouges pour lutter contre des cancers et des maladies orphelines. En s'appuyant sur sa plateforme propriétaire ERYCAPS®, une technologie innovante permettant l'encapsulation de médicaments dans les globules rouges, ERYTECH développe un portefeuille de produits candidats ciblant des marchés avec d'importants besoins médicaux non satisfaits.

ERYTECH est coté en bourse sur le marché Nasdaq Global Select Market aux États-Unis (symbole : ERYP) et sur le marché réglementé Euronext à Paris (code ISIN : FR0011471135 ; symbole : ERYP). ERYTECH fait partie des indices CAC Healthcare, CAC Pharma & Bio, CAC Mid & Small, CAC All Tradable, EnterNext PEA-PME 150 et Next Biotech.

Pour plus d'informations, www.erytech.com

A propos de Pherecydes Pharma

Créée en 2006, Pherecydes Pharma est une société de biotechnologie qui développe des traitements contre les infections bactériennes résistantes, responsables de nombreuses infections graves. La société a mis au point une approche innovante, la phagothérapie de précision, basée sur l'utilisation de phages, virus naturels tueurs de bactéries. Pherecydes Pharma développe un portefeuille de phages ciblant 3 bactéries parmi les plus résistantes et dangereuses qui représentent à elles seules plus de deux tiers des infections nosocomiales résistantes : *Staphylococcus aureus*, *Escherichia coli* et *Pseudomonas aeruginosa*.

Pherecydes Pharma, dont le siège social est à Nantes, s'appuie sur une équipe d'une vingtaine d'experts issus de l'industrie pharmaceutique, des biotechnologies et de la recherche académique.

Pour plus d'informations, www.pherecydes-pharma.com

CONTACTS

ERYTECH

Eric Soyer

Directeur Financier et Directeur des Opérations

+4 78 74 44 38

investors@erytech.com

NewCap

Mathilde Bohin / Louis-Victor Delouvrier

Relations Investisseurs

Nicolas Merigeau

Relations Médias

01 44 71 94 94

erytech@newcap.eu



PHARECYDES

Thibaut du Fayet

Directeur Général

investors@pherecydes-pharma.com



Dusan Oresansky / Nicolas Fossiez

Relations investisseurs

Arthur Rouillé

Relations médias

01 44 71 94 92 / 01 44 71 94 94

pherecydes@newcap.eu



Le présent communiqué de presse contient des déclarations prospectives, des prévisions et des estimations concernant le projet de rapprochement entre ERYTECH et PHERECYDES, y compris le calendrier de celui-ci, la stratégie commerciale et réglementaire et les performances futures attendues d'ERYTECH et de PHERECYDES et des marchés sur lesquels les sociétés interviennent. Certaines de ces déclarations, prévisions et estimations peuvent être identifiées par l'utilisation de mots tels que, sans limitation, "croit", "anticipe", "s'attend", "a l'intention", "planifie", "cherche", "estime", "peut", "va" et "continue" et d'autres expressions similaires. Toutes les déclarations contenues dans le présent communiqué de presse autres que les déclarations relatives à des faits passés sont des déclarations prospectives, y compris, sans s'y limiter, les déclarations concernant la stratégie commerciale et réglementaire respective d'ERYTECH et de PHERECYDES ; les capacités de trésorerie attendues de la société fusionnée ; la structure, le calendrier et la réalisation de la Fusion Proposée ; le maintien de l'accessibilité au marché américain après la réalisation de la Fusion Proposée ; les attentes concernant la structure de détention de la société fusionnée après la réalisation de la Fusion Proposée ; les dirigeants et administrateurs envisagés ainsi que la structure de gouvernance de la société fusionnée ; les activités futures de la société fusionnée ; la nature, la stratégie et les objectifs de la société fusionnée ; le développement, le potentiel commercial et les avantages potentiels de tout produit candidat et de toute plateforme de PHERECYDES, d'ERYTECH et de la société fusionnée ; les activités prévues de développement de médicaments, y compris les essais cliniques, et les étapes et calendriers associés, y compris le calendrier prévu pour les résultats et autres résultats cliniques ; et d'autres déclarations qui ne sont pas des faits passés. Ces déclarations, prévisions et estimations sont fondées sur diverses hypothèses et évaluations de risques connus et inconnus, d'incertitudes et d'autres facteurs, qui ont été jugés raisonnables au moment où ils ont été faits, mais qui peuvent ou non se révéler exacts. Les événements réels sont difficiles à prévoir et peuvent dépendre de facteurs qui échappent au contrôle de PHERECYDES et d'ERYTECH. Par conséquent, les résultats réels peuvent s'avérer matériellement différents des résultats, performances ou réalisations futurs anticipés, exprimés ou sous-entendus par ces déclarations, prévisions et estimations. Les principaux facteurs qui pourraient entraîner une différence significative entre les performances et les résultats réels et ceux indiqués dans les déclarations prospectives incluent notamment les éléments suivants : (i) l'échec de la réalisation de la Fusion Proposée, y compris le risque que les conditions de réalisation de la Fusion Proposée et des opérations connexes ne soient pas satisfaites et l'échec de l'obtention en temps voulu de l'approbation de ces opérations par les actionnaires le cas échéant ; (ii) l'incapacité à maintenir la cotation des titres de la société fusionnée au Nasdaq et sur Euronext ; (iii) les incertitudes quant au moment de la réalisation de la Fusion Proposée et la capacité de PHERECYDES et ERYTECH à réaliser la Fusion Proposée ; (iv) les risques liés à la capacité d'ERYTECH à maîtriser ses dépenses d'exploitation et ses dépenses liées à la Fusion Proposée jusqu'à la réalisation ; (v) les risques liés à l'échec ou au retard dans l'obtention des approbations requises de toute entité gouvernementale ou paragouvernementale nécessaire à la réalisation de la Fusion Proposée ; (vi) le risque qu'à la suite d'ajustements du ratio d'échange, les actionnaires de PHERECYDES puissent posséder plus ou moins de la société fusionnée que ce qui est actuellement prévu ; (vii) les risques liés au prix du marché des actions ordinaires d'ERYTECH (y compris représentées par des American Depositary Shares) par rapport au ratio d'échange ; (viii) les coûts, charges ou dépenses inattendus résultant de la Fusion Proposée ; (ix) les réactions négatives éventuelles ou les évolutions des relations commerciales résultant de l'annonce ou de la réalisation de la Fusion Proposée ; (x) les risques liés à l'incapacité de la société fusionnée d'obtenir suffisamment de capitaux supplémentaires pour poursuivre le développement de ses produits candidats et ses programmes cliniques comme prévu actuellement ; (xi) les incertitudes liées à l'obtention de résultats cliniques concluants pour les produits candidats et les coûts inattendus qui peuvent en résulter ; (xii) les risques liés à l'incapacité de valoriser les produits candidats et des programmes cliniques en cours de développement et dont le développement est prévu compte tenu des risques et des difficultés inhérents à la réussite de la commercialisation des produits candidats ; et (xiii) les risques liés à l'incapacité éventuelle de tirer certains avantages anticipés de la Fusion Proposée, notamment en ce qui concerne les résultats financiers et opérationnels futurs ; (xiv) les évolutions des lois ou règlements applicables ; (xv) la possibilité que PHERECYDES et ERYTECH soient affectés négativement par d'autres facteurs économiques, commerciaux et/ou concurrentiels ; et (xvi) d'autres risques et incertitudes qui pourraient être indiqués dans l'information réglementée d'ERYTECH. Une description plus détaillée de ces risques, incertitudes et autres risques est accessible dans l'information réglementée d'ERYTECH déposée auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) ou auprès de la Securities and Exchange Commission (SEC) y compris dans le Document d'Enregistrement Universel 2021 d'ERYTECH déposé auprès de l'AMF le 27 avril 2022 et dans le Rapport Annuel d'ERYTECH (Formulaire 20-F) déposé auprès de la SEC le 28 avril 2022 et les futurs dépôts et rapports d'ERYTECH. Compte tenu de ces incertitudes, aucune déclaration n'est faite quant à l'exactitude ou la justesse de ces déclarations, prévisions et estimations prospectives. En outre, les déclarations prospectives, les prévisions et les estimations ne sont valables qu'à la date du présent communiqué de presse. Les lecteurs sont invités à ne pas se fier indûment à l'une de ces déclarations prospectives. PHERECYDES et ERYTECH déclinent toute obligation de mettre à jour ces déclarations prospectives, prévisions ou estimations pour refléter tout changement dans leurs prévisions à cet égard, ou tout changement dans les événements, conditions ou circonstances sur lesquels ces déclarations, prévisions ou estimations sont basées, à moins que la loi ne le requiert.

Clause de non-responsabilité

Le présent communiqué de presse ne constitue pas une offre de vente ou la sollicitation d'une offre de vente ou la sollicitation d'une offre d'achat de titres, et il n'y aura aucune vente de titres dans une juridiction où une telle offre, sollicitation ou vente serait illégale avant l'enregistrement ou la qualification en vertu des lois sur les titres de ladite juridiction.

Ce communiqué de presse a été préparé uniquement à titre d'information. La diffusion de ce communiqué de presse, l'offre et son acceptation peuvent faire l'objet de réglementations ou de restrictions spécifiques dans certains pays. L'offre n'est pas destinée aux personnes soumises à de telles restrictions, ni directement ni indirectement, et ne peut être acceptée de quelque manière que ce soit depuis un pays où l'offre serait soumise à de telles restrictions. Par conséquent, les personnes en possession du présent communiqué de presse doivent s'informer des éventuelles restrictions locales applicables et s'y conformer.

ERYTECH et PHERECYDES déclinent toute responsabilité en cas de violation des restrictions légales applicables par toute personne.

